

COMMISSION FÉDÉRALE 5x5 RÉCLAMATION

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

☐ 1° Arbitre ☐ 2° Arbitre ☐ 3° Arbitre

☐ Marqueur ☐ Chronométrateur ☐ Chronométrateur des tirs

☐ Aide-marqueur ☐ Délégué de club

☐ Délégué Fédéral ☐ Commissaire ☐ Observateur

☐ Capitaine A ☐ Capitaine B

☐ Entraîneur A ☐ Entraîneur B

RENCONTRE

☐ BETCLIC ELITE ☐ ELITE 2 ☐ ESPOIRS ELITE ☐ ESPOIRS ELITE 2

☐ NM1 ☐ NM2 ☐ NM3 ☐ Coupes et Trophées

☐ LBWL ☐ LF2 ☐ NF1 ☐ NF2 ☐ NF3

☐ Autre compétition (préciser) :

Date : Lieu : N° rencontre :

Equipe A : Equipe B :

Score au moment de l'erreur supposée : A : B :

Score final : A : B :

MOMENT DE LA RECLAMATION

- L'erreur supposée commise a eu lieu :
☐ Avant la rencontre ☐ Pendant la rencontre ☐ Après la fin de temps de jeu ☐ Après la signature FDM

- Si l'erreur supposée commise a eu lieu pendant le temps de jeu, préciser au cours de quelle période et à quel moment :
☐ 1^{er} QT ☐ 2^{ème} QT ☐ 3^{ème} QT ☐ 4^{ème} QT Prolongation(s) : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ ...

- Temps affiché au chronomètre de jeu au moment du dépôt de la réclamation :

- Au moment de l'erreur supposée commise, le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : ☐ Oui ☐ Non

- Au moment de l'erreur supposée, le ballon était vivant : ☐ Oui ☐ Non

LA FEUILLE DE MARQUE

- La réclamation a-t-elle été déposée immédiatement si le ballon était mort, ou au 1^{er} ballon mort suivant l'erreur supposée commise si le ballon était vivant ? ☐ Oui ☐ Non
Si non, pourquoi ?

- La feuille de marque a été renseignée au verso par l'arbitre sous la dictée de l'entraîneur ou du capitaine plaignant : ☐ Oui ☐ Non
Si non, pourquoi ?

- Le capitaine réclamant a signé la case réclamation au recto de la feuille de marque : ☐ Oui ☐ Non

- Est-ce AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? ☐ Avant ☐ Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque et le responsable de l'organisation ont remis leurs rapports à l'arbitre : ☐ Oui ☐ Non
Si non, pourquoi ?

- Les capitaines ou entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné le verso de la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : ☐ Oui ☐ Non
Si non, pourquoi ?

- Le montant correspondant à l'enregistrement a été transmis par l'équipe réclamante et par réclamation par : ☐ Chèque(s) ☐ Virement

Si par chèque(s), est-ce que l'enregistrement a été transmis au 1er arbitre ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, cela a-t-il bien été notifié aux équipes et sur la feuille de marque ? ☐ Oui ☐ Non

NATURE DES FAITS

Utiliser le verso de cet imprimé pour rédiger votre rapport avec précision

Fait à le

Signature

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera dans les 24 heures suivant la rencontre à :

Championnats de France et Trophées : FFBB - Commission Fédérale des 5x5 – Activité des Officiels (officiels5x5@ffbb.com)
117, rue du Château des Rentiers - CS 91528 – 75647 PARIS CEDEX 13 – Tél : 01.53.94.25.37

Championnats et Compétitions LNB, NM1, LFB et Coupes de France : FFBB - Commission HNO (hno@ffbb.com)
117, rue du Château des Rentiers - CS 91528 – 75647 PARIS CEDEX 13 – Tél : 01.53.94.25.77

Championnats Régionaux ou Départementaux et Coupes : à la Ligue Régionale ou au Comité Départemental/Territorial organisateur

COMMISSION FÉDÉRALE 5x5

RÉCLAMATION

[illegible]